

## Opération collège mort à Livarot contre la fermeture d'une classe : la directrice académique répond



Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dans le Calvados, défend la réforme du choc des savoirs, ici dans son bureau d'Hérouville-Saint-Clair, mardi 16 avril 2024. Archives Ouest-France.

Mardi 3 juin 2025, les parents et les professeurs du collège Fernand-Léger de Livarot (Calvados) ont mené une opération « collège mort ». Ils dénoncent le projet de fermeture d'une classe pour la rentrée de septembre. Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale dans le Calvados, tempore.

Selon les prévisions de l'Éducation nationale, les effectifs du collège Fernand-Léger, à Livarot-Pays-d'Auge (Calvados), seront en baisse à la rentrée. La direction académique a donc annon-

cé une fermeture de classe potentielle en septembre 2025, si cette diminution du nombre d'élèves venait à se confirmer. En protestation, les enseignants de l'établissement ont organisé une [journée « collège mort »](#) ce mardi 3 juin, en demandant aux parents de garder leurs enfants à la maison. La mobilisation a été particulièrement suivie : sur 232 élèves, seulement 4 ont été accueillis.

Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale dans le Calvados, apporte des éléments de réponse.

« On crée une situation au détriment des enfants »

Les enseignants évoquent une à deux fermetures à la rentrée. Qu'en est-il ?

J'ai longuement reçu les représentants du personnel du collège le 25 avril. Ils savent bien que de janvier à mars, nous travaillons seulement sur des prévisions. Au regard des effectifs attendus à la rentrée, nous serions sur -1 classe. Mais ceci doit être ajusté à partir de la mi-juin, lors d'une réunion avec la cheffe d'établissement, en nous appuyant sur la réalité des affectations en 6e et dans les autres niveaux. Donc en attendant fin juin, on ne peut pas être sûr.

**Lire aussi :** [Ouvertures et fermeture de classes, nombre d'élèves... : voici la carte scolaire 2025 du Calvados](#)

Si cette fermeture se confirme, quelles seraient les conséquences sur l'effectif des classes restantes ?

Avec cette fermeture, et au vu de la baisse des effectifs sur le collège, le nombre moyen d'enfants par classe augmenterait seulement de 0,1 : nous passerions de 24,7 élèves en moyenne par classe à 24,8.

Un niveau peut bien sûr être plus chargé qu'un autre, mais en restant évidemment dans le cadre réglementaire. C'est-à-dire pas plus de 28 élèves par classe en 6e et pas plus de 30 en 5e, 4e et 3e.



Les parents et les enseignants ont manifesté, mardi matin, devant l'entrée du collège Fernand-Léger. Ouest-France

Quelles seront les conséquences pour les enseignants ?

Il n'y aura pas de suppression de poste sur le collège de Livarot à la rentrée 2025. C'est un sujet travaillé de près avec les chefs d'établissements. En revanche, cela veut dire moins d'heures d'enseignement. Certains enseignants vont avoir un service partagé entre deux collèges.

C'est déjà le cas pour certains d'entre eux, cela existe partout. C'est assez rare que le temps de service d'un enseignant tombe pile avec les besoins d'un seul établissement.

Comment expliquer cette diminution d'effectif ?

La démographie baisse en Normandie, dans le Calvados et dans le pays d'Auge. On l'a beaucoup senti dans le premier degré ces dernières années, maintenant cela touche de plus en plus les collèges. Et les lycées commencent à le ressentir aussi.

**Lire aussi :** [REPORTAGE. Éducation en zone rurale : comment l'école publique accompagne les élèves en difficulté](#)

Quel est votre avis sur cette opération collège mort ?

Je regrette toujours que des enseignants appellent les familles à ne pas mettre les enfants au collège. Je trouve qu'on crée soi-même une situation regrettable, au détriment des enfants. On peut discuter autrement sans priver les enfants de cours pendant toute une journée.

Je rappelle que le collège de Livarot bénéficie déjà de moyens supplémentaires pour la rentrée 2025, du fait du taux de boursiers, de l'Indice de position sociale local et de son statut de collège rural. Il a une dotation complémentaire de 8 heures par rapport aux autres collèges.

À la rentrée, nous ouvrons également un dispositif Ulis sur le collège. J'en suis très contente, cela va éviter aux enfants du territoire d'aller à Lisieux. Cela représente une dotation spécifique de 21 heures pour un professeur coordonnateur dédié.

Lucas LARCHER.